



**AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CESE/END/D1-PRE/01/2020**

concernant **UN** poste d'expert national détaché (H/F)

de niveau **Administrateur**

Direction D - Communication

Unité D1 - Presse (PRE)

Procédure de sélection selon l'article 2 de la Décision 263/12A relative au régime applicable aux experts nationaux détachés auprès du CESE

**Lieu :**

**Bruxelles, Belgique**

**Cheffe de l'unité :**

**Ewa Haczyk-Plumley**

**Durée du détachement :**

**2 ans, renouvelable**

**Date envisagée du début du détachement :**

**novembre/décembre 2020**

**Délai de réception des candidatures par le CESE :**

**1<sup>er</sup> juillet 2020 à midi (heure de Bruxelles)**

**Information aux candidats et procédure de sélection:**

**voir point 5 ci-dessous**

**1. Description des activités de l'unité:**

L'unité "Presse" (PRE) est responsable des relations avec les médias. Ceci comprend les journalistes basés à Bruxelles de même que ceux dans les pays membres. Plus de 5000 abonnés reçoivent la lettre d'information mensuelle "CESEinfo" et les communiqués de presse; des conférences de presse et autres activités sont également organisées. La couverture médiatique des sessions plénières et autres réunions sont sous la responsabilité de l'unité. L'unité PRE est également en charge de la politique audio-visuelle du CESE ainsi que de l'organisation des services de photographie.

**2. Description des tâches :**

Sous la supervision du chef d'unité, les tâches principales de l'expert national détaché seraient les suivantes:

- contribuer à la promotion des principales positions politiques du CESE en étroite coopération avec le chef de l'unité PRE, les sections concernées, les groupes, la Vice-présidente et le cabinet du Président, au moyen d'outils d'information et de communication destinés aux médias;
- contribuer à la préparation, à la conception et à la réalisation de supports de communications destinés aux médias, y compris des articles de presse et sur internet, sur les principaux avis du CESE;
- contribuer à la rédaction de la lettre d'information "CESEinfo" mensuelle;
- contribuer à la préparation des événements pour enrichir et augmenter la visibilité du CESE dans le paysage médiatique européen et dans les Etats Membres.

**3. Principales qualifications:**

- être titulaire d'un diplôme universitaire;
- expérience professionnelle pertinente d'au moins trois ans à temps plein dans le domaine de la communication/presse;
- expérience dans le domaine de l'organisation d'événements;
- bonne compréhension du fonctionnement des institutions européennes, du CESE, de son rôle et de ses activités;



- maîtrise des outils de bureautique standard;
- bonnes compétences de communication à l'écrit et à l'oral;
- une expérience de travail avec les médias sera considérée comme un atout;
- une expérience de travail avec les médias sociaux et les techniques audiovisuelles sera également considérée comme un atout.

#### **4. Langues:**

Une bonne connaissance du français et de l'anglais est requise. La connaissance d'une autre langue de l'UE serait un atout.

#### **5. Information aux candidats et procédure de sélection:**

- 1) Les candidats à ce poste feront parvenir une lettre de motivation et un curriculum vitae (basé sur le modèle "Europass"<sup>i</sup>) à la représentation permanente (RP) de leur État membre, en mentionnant la référence du présent avis de vacance. **Les candidatures adressées directement au CESE sans l'intermédiaire des RP ne seront pas prises en considération.** Chaque candidat sera informé individuellement de la suite réservée à sa candidature à l'issue de la procédure de sélection. Dans cet intervalle, les candidats sont priés de ne pas contacter de manière directe ou indirecte les membres du panel de sélection ou des représentants de la direction des ressources humaines et des finances du CESE.
- 2) Les candidatures proposées par les RP dans le délai fixé au 1<sup>er</sup> juillet 2020 à midi (heure de Bruxelles) seront examinées par un panel de sélection composé de représentants du secrétariat du CESE, afin d'établir une liste des candidats à inviter pour un entretien. Cinq candidats au maximum peuvent être invités. Les entretiens pourraient avoir lieu vers la fin du mois de juillet 2020, soit dans les locaux du CESE à Bruxelles, soit par vidéo-conférence (Skype). Le cas échéant, les frais de déplacement des candidats invités seront remboursés selon les dispositions en vigueur au CESE. Le détachement de l'expert retenu sera sollicité par la voie habituelle, via sa RP. La date du détachement, qui devrait commencer en novembre ou décembre 2020, sera confirmée lorsque les procédures administratives auront été finalisées.
- 3) Toutes les données à caractère personnel communiquées par les candidats seront traitées conformément au [règlement \(UE\) 2018/1725](#) du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données.

***Le CESE pratique une politique d'égalité des chances en matière de recrutement de personnel et évite toute forme de discrimination.***

<sup>i</sup> <http://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae>